

GRILLE DE SELECTION - GAL VOSGES DU NORD

Fiche action 1 : Structurer une filière de tourisme durable et en assurer la promotion

N° Osiris :
 Nom du Maître d'ouvrage :
 Intitulé de l'opération :

Principe fiche action	Critère de sélection	Descriptif et éléments d'appréciation	Observations et commentaires	Nombre de points maximal possible	Nombre de points obtenus
1	TOURISME DURABLE	« Forme de tourisme qui respecte, préserve et met en valeur les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire à l'attention des touristes accueillis, en cherchant à minimiser les impacts négatifs que cette activité pourrait générer » Le projet prend-il en compte les principes du tourisme durable ? <i>0 point : Aucune prise en compte des principes</i> <i>1 point : Prise en compte faible et/ou limitée</i> <i>2 points : Prise en compte satisfaisante</i>	Démontrer de quelle manière le projet prend en compte les critères du tourisme durable	2	
2	INNOVATION	Le projet a-t-il un caractère innovant ? propose-t-il des pratiques/actions/concepts/processus nouveaux pour le territoire ? Différents degrés d'innovation: - A vocation expérimentale - Nouveau pour l'ensemble du territoire - Nouveau pour une partie du territoire - Une reprise mais avec un apport en « plus » - Une reprise d'un projet existant sans apport Le projet est innovant dans : - La réflexion, la conception du projet - La mise en œuvre (partenariat, gouvernance...) - Le contenu - Le montage financier <i>0 point : Aucune recherche particulière d'innovation</i> <i>1 point : Caractère innovant limité</i> <i>2 points : Caractère innovant satisfaisant</i> <i>3 points : Caractère innovant exemplaire - vocation expérimentale</i>	Préciser en quoi le projet est innovant	3	
3	VIABILITE ET PERENNITE DU PROJET	Éléments quantitatifs, financiers et techniques sur le projet pour juger de la réflexion et la vision/visée du projet sur le court, moyen et long terme - Réflexion préalable à la mise en œuvre du projet ? Etudes préalables ? - Maturité financière ? Plan de financement sur le court moyen ou long terme ? - Visée du projet : Prévisions et réflexions sur la poursuite du projet à court moyen ou long terme ? (poursuite du projet, nouvelles actions...) - Pérennisation et capitalisation de l'expérience ? <i>0 point : Aucune information</i> <i>1 point : Viabilité et pérennité du projet limitée</i> <i>2 points : Bonne viabilité et pérennité du projet</i> <i>3 points : Très bonne viabilité et pérennité du projet</i>	Préciser les éléments concernant le projet qui permettront d'apprécier la réflexion emmenée et la visée du projet sur le court, moyen et long terme et permettant de juger de la viabilité et pérennité du projet.	3	
4	IMPACT DU PROJET SUR LE TERRITOIRE	Quelle valeur ajoutée, plus-value, le projet apporte-t-il au territoire ? Le projet contribue-t-il à : - Un objectif de création d'emploi ? - Répondre à un besoin; aux enjeux du territoire ? - Au rayonnement du territoire au-delà de son périmètre ? Régional, national, international ? - Le développement touristique du territoire ? - Le développement ou la création d'offres ou produits touristiques ? - La valorisation du territoire et de ses atouts ? - Le renforcement de la visibilité et notoriété touristique du territoire ? <i>0 point : Contribution neutre</i> <i>1 point : Contribution faible</i> <i>2 points : Bonne contribution</i> <i>3 points : Contribution très satisfaisante</i>	Préciser la plus-value et la valeur ajoutée du projet pour le territoire	3	
5	DIMENSION PARTENARIALE ET MISE EN RESEAU	Le porteur de projet associe-t-il d'autres acteurs (partenaires, bénéficiaires, financeurs ...) dans : - La réflexion et la conception du projet - La mise en œuvre du projet - La communication autour du projet <i>0 point : Aucun partenariat ou mise en réseau dans le projet</i> <i>1 point : Partenariat et mise en réseau limité</i> <i>2 points : Partenariat et mise en réseau satisfaisant</i> <i>3 points : Partenariat et mise en réseau très satisfaisant</i>	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	3	

Total de points obtenus : .. / 14

Note maximale : 14 points
Seuil de sélection : 7 points

Principes applicables à l'établissement des critères de sélection (fiche action 1) :

1. Prise en compte des principes du tourisme durable : Forme de tourisme qui respecte, préserve et met en valeur les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire à l'attention des touristes accueillis, en cherchant à minimiser les impacts négatifs que cette activité pourrait générer.
2. Projet ou approche innovante : Projets, actions, offres, produits ou processus n'ayant pas encore été mis en œuvre sur tout ou partie du territoire du GAL.
3. Viabilité / pérennité du projet
4. Impacts du projet sur le territoire
5. Dimension partenariale et mise en réseau

GRILLE DE SELECTION - GAL VOSGES DU NORD

Fiche action 2 : Contribuer au développement des produits et savoir-faire locaux, des filières courtes et/ou de proximité et en assurer la promotion

N° Osiris :
 Nom du Maître d'ouvrage :
 Intitulé de l'opération :

Principe fiche action	Critère de sélection	Descriptif et éléments d'appréciation	Observations et commentaires	Nombre de points maximal possible	Nombre de points obtenus
2	INNOVATION	<p>Le projet a-t-il un caractère innovant ? propose-t-il des pratiques/actions/concepts/processus nouveaux pour le territoire ?</p> <p>Différents degrés d'innovation : - A vocation expérimentale - Nouveau pour l'ensemble du territoire - Nouveau pour une partie du territoire - Une reprise mais avec un apport en « plus » - Une reprise d'un projet existant sans apport</p> <p>Le projet est innovant dans : - La réflexion, la conception du projet - La mise en œuvre (partenariat, gouvernance...) - Le contenu - Le montage financier</p> <p><i>0 point : Aucune recherche particulière d'innovation</i> <i>1 point : Caractère innovant limité</i> <i>2 points : Caractère innovant satisfaisant</i> <i>3 points : Caractère innovant exemplaire - vocation expérimentale</i></p>	Préciser en quoi le projet est innovant	3	
3	VIABILITE ET PERENNITE DU PROJET	<p>Éléments quantitatifs, financiers et techniques sur le projet pour juger de la réflexion et la vision/visée du projet sur le court, moyen et long terme</p> <p>- Réflexion préalable à la mise en œuvre du projet ? Etudes préalables ? - Maturité financière ? Plan de financement sur le court moyen ou long terme ? - Visée du projet : Prévisions et réflexions sur la poursuite du projet à court moyen ou long terme ? (poursuite du projet, nouvelles actions ...) - Pérennisation et capitalisation de l'expérience ?</p> <p><i>0 point : Aucune information</i> <i>1 point : Viabilité et pérennité du projet limitée</i> <i>2 points : Bonne viabilité et pérennité du projet</i> <i>3 points : Très bonne viabilité et pérennité du projet</i></p>	Préciser les éléments concernant le projet qui permettront d'apprécier la réflexion emmenée et la visée du projet sur le court, moyen et long terme et permettant de juger de la viabilité et pérennité du projet.	3	
1 et 4	IMPACT DU PROJET SUR LE TERRITOIRE	<p>Quelle valeur ajoutée le projet apporte-t-il au territoire ?</p> <p>Le projet contribue-t-il à : - Un objectif de création d'emploi ? - Répondre à un besoin; aux enjeux du territoire ? - La prise en compte des principes du développement durable ? - Au rayonnement du territoire au-delà de son périmètre ? Régional, national, international ? - La valorisation et la promotion des produits, savoir-faire et ressources du territoire ? - Renforcer la notoriété de nos spécificités locales ? - Produire et consommer différemment en privilégiant les circuits courts et de proximité ? nouveaux modes de commercialisation ?</p> <p><i>0 point : Contribution neutre</i> <i>1 point : Contribution faible</i> <i>2 points : Bonne contribution</i> <i>3 points : Contribution très satisfaisante</i></p>	Préciser la plus-value et la valeur ajoutée du projet pour le territoire	3	
5	DIMENSION PARTENARIALE ET MISE EN RESEAU	<p>Le porteur de projet associe-t-il d'autres acteurs (partenaires, bénéficiaires, financeurs ...) dans : - La réflexion et la conception du projet - La mise en œuvre du projet - La communication autour du projet</p> <p><i>0 point : Aucun partenariat ou mise en réseau dans le projet</i> <i>1 point : Partenariat et mise en réseau limité</i> <i>2 points : Partenariat et mise en réseau satisfaisant</i> <i>3 points : Partenariat et mise en réseau très satisfaisant</i></p>	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	3	

Total de points obtenus : ... / 12

Note maximale : 12 points
Seuil de sélection : 6 points

Principes applicables à l'établissement des critères de sélection (fiche action 2) :

1. Projet répondant à la définition des circuits courts et de proximité suivante:
 Dans le cas des actions portées par LEADER, le GAL Vosges du Nord entend par:
 Circuits courts: des circuits ne dépassant pas deux intermédiaires entre le producteur et le consommateur
 Circuits de proximité: des circuits de production et de commercialisation compris sur le territoire du GAL Vosges du Nord et sur le territoire des départements (français ou étrangers européens voisins)
2. Projet ou approche innovante : Projets, actions, offres, produits ou processus n'ayant pas encore été mis en œuvre sur tout ou partie du territoire du GAL.
3. Viabilité / pérennité du projet
4. Impacts du projet sur le territoire
5. Dimension partenariale et mise en réseau

GRILLE DE SELECTION - GAL VOSGES DU NORD

Fiche action 3 : Encourager la transition énergétique du et pour le territoire via les énergies renouvelables (ENR), l'utilisation des ressources locales et le développement de la sobriété énergétique

N° Osiris :

Nom du Maître d'ouvrage :

Intitulé de l'opération :

Principe fiche action	Critère de sélection	Descriptif et éléments d'appréciation	Observations et commentaires	Nombre de points maximal possible	Nombre de points obtenus
1	INNOVATION	<p>Le projet a-t-il un caractère innovant ? propose-t-il des pratiques/actions/concepts/processus nouveaux pour le territoire ?</p> <p>Différents degrés d'innovation: - A vocation expérimentale - Nouveau pour l'ensemble du territoire - Nouveau pour une partie du territoire - Une reprise mais avec un apport en « plus » - Une reprise d'un projet existant sans apport</p> <p>Le projet est innovant dans : - La réflexion, la conception du projet - La mise en œuvre (partenariat, gouvernance...) - Le contenu - Le montage financier</p> <p><i>0 point : Aucune recherche particulière d'innovation</i> <i>1 point : Caractère innovant limité</i> <i>2 points : Caractère innovant satisfaisant</i> <i>3 points : Caractère innovant exemplaire - vocation expérimentale</i></p>	Préciser en quoi le projet est innovant	3	
2	VIABILITE ET PERENNITE DU PROJET	<p>Éléments quantitatifs, financiers et techniques sur le projet pour juger de la réflexion et la vision/visée du projet sur le court, moyen et long terme</p> <p>- Réflexion préalable à la mise en œuvre du projet ? Etudes préalables ? - Maturité financière ? Plan de financement sur le court moyen ou long terme ? - Visée du projet : Prévisions et réflexions sur la poursuite du projet à court moyen ou long terme ? (poursuite du projet, nouvelles actions ...) - Pérennisation et capitalisation de l'expérience ?</p> <p><i>0 point: Aucune information</i> <i>1 point: Viabilité et pérennité du projet limitée</i> <i>2 points: Bonne viabilité et pérennité du projet</i> <i>3 points: Très bonne viabilité et pérennité du projet</i></p>	Préciser les éléments concernant le projet qui permettront d'apprécier la réflexion emmenée et la visée du projet sur le court, moyen et long terme et permettant de juger de la viabilité et pérennité du projet.	3	
3	IMPACT DU PROJET SUR LE TERRITOIRE	<p>Quelle valeur ajoutée le projet apporte-t-il au territoire ?</p> <p>Le projet contribue-t-il à : - Un objectif de création d'emploi ? - Répondre à un besoin; aux enjeux du territoire ? - La prise en compte des principes du développement durable ? - Au rayonnement du territoire au-delà de son périmètre ? Régional, national, international ? - Réduire l'impact énergétique du territoire sur l'environnement ? - Plus de sobriété et d'efficacité énergétique sur le territoire ? - L'utilisation de ressources locales dans la rénovation et la construction ? - Développer des modes de transports moins énergivores ? - Développer des nouveaux modes de production d'énergie ?</p> <p><i>0 point: Contribution neutre</i> <i>1 point : Contribution faible</i> <i>2 points : Bonne contribution</i> <i>3 points: Contribution très satisfaisante</i></p>	Préciser la plus-value et la valeur ajoutée du projet pour le territoire	3	
4	DIMENSION PARTENARIALE ET MISE EN RESEAU	<p>Le porteur de projet associe-t-il d'autres acteurs (partenaires, bénéficiaires, financeurs ...) dans :</p> <p>- La réflexion et la conception du projet - La mise en œuvre du projet - La communication autour du projet</p> <p><i>0 point: Aucun partenariat ou mise en réseau dans le projet</i> <i>1 point : Partenariat et mise en réseau limité</i> <i>2 points: Partenariat et mise en réseau satisfaisant</i> <i>3 points: Partenariat et mise en réseau très satisfaisant</i></p>	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	3	

Total de points obtenus : .. / 12

Note maximale : 12 points
Seuil de sélection : 6 points

Principes applicables à l'établissement des critères de sélection (fiche action 3) :

1. Projet ou approche innovante : Projets, actions, offres, produits ou processus n'ayant pas encore été mis en œuvre sur tout ou partie du territoire du GAL.
2. Viabilité / pérennité du projet
3. Impacts du projet sur le territoire
4. Dimension partenariale et mise en réseau